

Caen

## Caen. Au mémorial, les élèves débattent sur les enfants sans identité

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 17 mai 2018

238 mots



*Sept établissements ont participé à l'appel à projet concernant les « enfants fantômes ». - Crédit Ouest-France*

Des collégiens et lycéens, ont présenté jeudi 17 mai 2018, au Mémorial de Caen, leurs travaux sur les enfants sans identités. Inscrits nulle part à la naissance, les « enfants fantômes » sont condamnés à être des sans-papiers à vie, dans leur propre pays.

Pendant de longs mois, les élèves ont préparé des supports qui permettent d'expliquer ce que sont les enfants sans identités. Non inscrit dès la naissance à l'état civil, ces « enfants fantômes » sont condamnés à ne pas exister légalement dans leur propre pays.

Un combat pour lequel se bat la députée du Calvados, Laurence Dumont, qui a lancé un appel à projet aux collégiens et lycéens du département afin de travailler sur cette thématique.

À l'aide de diaporamas, vidéos, clips musicaux, flyers, affiches et livres, 300 élèves allant de la 6<sup>e</sup> à la Terminale ont dénoncé ce mal qui touche 230 millions d'enfants à travers le monde.

Les « enfants fantômes », très nombreux en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, sont souvent le résultat d'un manque de connaissances des familles sur l'importance de l'enregistrement à la naissance et des conséquences en cas de non-enregistrement. « Sans identité, l'enfant ne peut pas aller à l'école, avoir accès à des soins, voyager ou encore travailler », souligne un groupe d'élèves du collège du Val-d'Or à Isigny.

Marie PETIT.